

ESPACES NATURELS RÉGIONAUX : ATLAS DES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION FONCIÈRE ET DES ESPACES ACQUIS



PROJET

Financée par le conseil régional d'Île-de-France, l'Agence des espaces verts de la région d'Île-de-France met en œuvre une politique d'acquisition et d'aménagement des grands sites naturels que la Région veut préserver de l'urbanisation.

Les acquisitions sont réalisées au sein de périmètres d'intervention foncière préalablement décidés par le conseil régional et s'effectuent soit à l'amiable, soit en utilisant le droit de préemption au titre de la loi n° 85-723 du 18 juillet 1985 sur les espaces naturels sensibles, soit enfin par voie d'expropriation. La nature des espaces à protéger, la structure foncière et les objectifs poursuivis conduisent à des rythmes d'intervention variables d'un espace à l'autre.

L'Agence des espaces verts conduit également des opérations d'aménagement sur des sites n'appartenant pas au conseil régional d'Île-de-France, mais dont la gestion lui a été confiée ou dont le foncier a été mis à sa disposition dans le cadre de conventions.

MÉTHODE

L'exécution du projet a consisté en des échanges entre l'AEV et l'IAU afin de récupérer les informations nécessaires (nouveau périmètre, modification, type d'espace acquis, date de l'acquisition) à la mise à jour des données spatiales et alphanumériques, et à la réalisation d'un atlas.

RÉSULTATS

Cette coopération a renforcé les liens entre les professionnels, et entre les deux organismes. Un atlas a été publié et régulièrement mis à jour par l'IAU jusqu'en 2008.

Par la suite, l'AEV a repris ce travail et cette publication.

PRODUITS

Production d'un atlas chaque année, jusqu'en 2008.

L'ESSENTIEL

Bénéficiaire

Agence des espaces verts
de la région d'Île-de-France

Bailleur

Région Île-de-France

Période de réalisation

Annuel jusqu'en 2008

Durée de l'étude

1,5 mois

Coût total du projet

130 000 euros

Part IAU

130 000 euros

Partenaires

IAU
AEV

Mobilisation des experts

10 hommes x mois

Principaux experts

IAU
Corinne Legenne

AEV

Françoise Vandeputte, (partie, depuis)

Données de base sur le projet

Surface : 12 012 km²

Population : 12 millions d'habitants